

COMMISSION TRANSACTION
PROCES-VERBAL DU 14 mai 2020

Participants : Bruno AUSSENAC, Olivier COLCOMBET, Aurélien COLLIER, Benoît COSTE, Martine CARDOUAT, Jacques DE CARNE, Philippe DESCAMPIAUX, Nicolas GUILLOTTE, Bruno GORICHON (IAD), Dominique MAUMEJEAN, Tony MERCIER, Gilles MICHEL DE CHABANNES, Alain MILLET, Maxime PY, Guy ROCHE, Karin TOURDIAT / Anne MARCHAND

Ordre du jour

- Le Guide de reprise V2..... 1
 - Les clauses RGPD 1
 - Les mesures à venir 1
-

- **Reprise d'activité**

D'une manière générale, les membres de la Commission notent une reprise correcte de l'activité à J+3 du déconfinement. Reste à confirmer ce sentiment dans les semaines et mois à venir.

- **Le Guide de reprise V2**

Les membres de la commission Transaction sont très satisfaits du Guide Unis FNAIM qui reprend les modifications que la commission suggérait. Pour les membres de la Commission, il n'y a pas besoin en l'état de formuler des demandes de modification.

- **Les clauses RGPD**

Pour rappel, l'Unis a participé à un groupe de travail organisé par la CNIL. L'Unis a transmis pour observation des modèles de clauses RGPD en transaction. La CNIL a répondu en mai. Ses remarques ont été intégrées.

La commission valide les modèles soumis, valide leur mise en ligne avec trois réserves :

- Préciser que ce sont des modèles à adapter, de simples trames dont la concrétisation est faite sous la responsabilité de l'utilisateur
- Un modèle sans cas « à cocher » sera en parallèle soumis à la CNIL

- **Les mesures à venir**

Le diagnostic Bruit entrera en vigueur le 1^{er} juin 2020.

Une communication juridique a été faite à ce propos, à titre de rappel, la semaine dernière.

Le diagnostic Bruit sera intégré à l'état des risques et pollutions.

Le DPE opposable serait reporté au 1^{er} juillet 2021 (dans l'attente d'un texte).

La prochaine visioconférence est fixée au jeudi 11 juin 2020 de 16h à 17h30

